



Extrait du site Terre-en-vue

<https://terre-en-vue.be/actualite/article/devenez-donateur-regulier-de-terre-en-vue>

Devenez donateur régulier de Terre-en-vue !

- Actualité -

Date de mise en ligne : mercredi 6 juin 2018

Copyright © Terre-en-vue - Tous droits réservés

Ensemble, assurons la bonne gestion des terres agricoles !

Documents à télécharger sous format pdf en bas de page



APPEL à DONS

Des fermes doublement soutenues



Vous êtes coopérateur ou coopératrice de Terre-en-vue et vous souhaitez aller un pas plus loin?
Vous n'êtes pas (encore) coopérateur ou coopératrice de Terre-en-vue, et vous souhaitez contribuer autrement?

Faites un don à Terre-en-vue

Vous le savez désormais : la totalité des parts de coopérateurs est utilisée pour acquérir des terres agricoles pour des projets en agriculture durable – soit 75 hectares pour 12 projets réalisés depuis 2011. Or, tous ces projets demandent un travail d'accompagnement considérable qui doit être financé.

Faire un don à Terre-en-vue, c'est donc contribuer à la bonne gestion de ces précieuses parcelles et les projets qui en bénéficient.

(PARTS) (DONS)
Sauvegarde de terres + Collaboration à long terme
= **DUO GAGNANT**
pour chaque projet !

Et pour soutenir Terre-en-vue dans la durée ?
Faites un ordre permanent !

Avec un don régulier de **5€, 10€ voire 25€/mois**, vous permettez à Terre-en-vue d'assurer **à long terme** la bonne gestion des terres nourricières acquises.

Rejoignez la communauté des donateurs réguliers de Terre-en-vue.

* Réduction fiscale : à partir du 31 décembre 2018, la totalité des dons de l'année 2018 atteint 40€ maximum, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66,3% au maximum de votre don. Augmenter à 60€ le seuil vous coûterait que 20€.

et Merci, à tous ceux et celles qui ont déjà contribué.

L'équipe de Terre-en-vue
Contact : info@terre-en-vue.be - 0496 68 28 02



Formulaire d'ordre permanent

à remettre à votre banque

Rappel : vous pouvez aussi créer vous-même un ordre permanent via votre banque en ligne (Home Banking).

Je soussigné(e),

- Nom et prénom :
- Rue et numéro :
- Code postal et localité :
- Adresse e-mail :

souhaite faire un ordre permanent en faveur du fonds «Les amis de Terre-en-vue» ouvert à la Fondation Roi Baudouin, et choisit de verser, tous les mois, la somme de:

- 5 euros ○ 10 euros ○ 25 euros ○ euros (indiquez ici le montant de votre choix)
- Au départ de mon compte n°:
- Sur le compte (IBAN: **BE10 0050 0000 0404** (BIC : BPOTBE31))
- Informations pour le versement:
- Bénéficiaire: Fondation Roi Baudouin (Fonds «Les amis de Terre-en-vue»)
- Communication structurée: **+++015/1570/0031+++**

Première exécution à partir du .../.../... (date du premier versement)

Je puis à tout moment modifier ou mettre un terme à cet ordre en avisant ma banque.

Signature

Fait le .../.../... à